

Envoyé en préfecture le 31/03/2025  
Reçu en préfecture le 31/03/2025  
Publié le  
ID : 032-213204118-20250324-D\_20250301-DE

Séance du 24 mars 2025

L'an deux-mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Premier Adjoint, Monsieur Thierry GARROS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	4	4
		Pour : 4
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, M. FLOURETTE Jean-Marc, M. GARROS Thierry

**Procuratation(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

M. SONILHAC Jacques

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme BARBOT Hélène, M. DUROU Nicolas

Date de la convocation
17 mars 2025

Date d'affichage
17 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme ADREY Nathalie

31 mars 2025
et publication du
31 mars 2025

**VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Premier Adjoint, Monsieur Thierry GARROS, après la sortie de Monsieur le Maire, vote le compte financier unique ci-après arrêté,

**Investissement**

Dépenses	:	Prévu :	42 775,33
		Réalisé :	20 142,42
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	42 775,33
		Réalisé :	16 257,59
		Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	:	Prévu :	298 986,09
		Réalisé :	67 023,96
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	298 986,09
		Réalisé :	311 007,24
		Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-3 884,83
Fonctionnement :	243 983,28
Résultat global :	240 098,45

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SANSAN



Le Maire Jacques SONILHAC

le(s) secrétaire(s) de séance

*Adre*